

Monsieur Bonhomme Guy,  
3 bis, Chemin du Bois  
78450 Chavenay  
Copropriétaire de la Parcelle AB296

Madame le Commissaire,  
Après consultation du projet du PLU, désignant cette parcelle en zone AB "Boisée classée" alors qu'elle était en zone 1AU "Constructible".  
Je vous indique que je partage complètement la requête de Monsieur Duffaut André du 25 novembre 2020, pour les différentes raisons qu'il vous a mentionnées, je vous demande que cette parcelle soit maintenue en zone constructible.  
J'espère Madame le Commissaire que vous pourrez apporter une issue favorable à cette demande.  
Je vous prie d'agréer, Madame le Commissaire, mes sincères salutations distinguées.

BONHOMME Guy.

Chavenay le 06 décembre 2020.

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permet de vous contacter concernant le projet de révision du Plu de Larra.

Je suis propriétaire d'un terrain actuellement constructible qui fait partie du projet de révision du Plu. Terrain dont le numéro de parcelle est 2026, il est situé à l'adresse postale entre le 1520 et 1600 Route de St Paul. Ce terrain est entre le terrain de mes parents (1520) et de mon frère (1600) qui eux sont tous deux construits. J'ai un projet de construction aujourd'hui sur ce terrain car je viens de me libérer de toutes charges financières. Je souhaite faire la demande d'un certificat d'urbanisme. C'est un projet de construction pour ma fille.

Merci de bien vouloir prendre en compte ma demande et de m'autoriser à faire la demande d'un Certificat d'urbanisme et d'un permis de construire.

Dans l'attente de vous lire avec je l'espère un avis favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Sandy Ricci